

# **PROFIL DE L'INDUSTRIE DE MUSIQUE**



**Ontario**

Ontario Media Development  
Corporation

Société de développement  
de l'industrie des médias  
de l'Ontario

[www.omdc.on.ca](http://www.omdc.on.ca)

## Introduction

L'industrie canadienne de la musique comprend une vaste gamme d'artistes et d'entrepreneurs qui créent, produisent et commercialisent de la musique canadienne originale. Elle rassemble des musiciens, des compositeurs, des maisons de disques, des agents, des promoteurs de concert et des éditeurs de musique. Le marché canadien est dominé par les grandes maisons de disques et d'édition sous contrôle étranger, mais possède également un solide secteur indépendant principalement composé de maisons de disques, d'éditeurs et d'agents de petite et de moyenne taille. La vaste majorité du contenu canadien est mis en vente par des étiquettes indépendantes d'appartenance et sous contrôle canadien.

L'industrie ontarienne de la musique est la plus importante au Canada; c'est elle qui génère le plus de revenus, soit 82 % des recettes nationales toutes catégories confondues, de l'édition musicale à la production et distribution de disques en passant par les studios d'enregistrement sonore<sup>1</sup>. De plus, l'industrie ontarienne produit un très grand nombre d'artistes acclamés par la critique :

- Les finalistes et lauréats des Prix JUNO 2012 incluent des albums et des artistes produits par une longue liste d'étiquettes ontariennes, notamment Dine Alone Records, True North, Arts & Crafts et autres. Parmi les lauréats ontariens des Prix JUNO 2012, le groupe Arkells a été récompensé dans la catégorie Groupe de l'année, Feist dans la catégorie Artiste de l'année et Dallas Green dans la catégorie Auteur-compositeur de l'année.
- Les artistes ontariens ont également figuré en bonne place sur la courte liste de l'édition 2012 du Prix de musique Polaris, qui incluait Cold Specks, Drake et Feist. Les étiquettes indépendantes de l'Ontario étaient également bien représentées, puisque des artistes produits par Arts & Crafts et MapleMusic figuraient dans la liste courte.
- L'artiste de musique électronique ontarien Deadmau5 a glané trois sélections pour les Prix JUNO 2012, et il a également été sélectionné dans trois catégories pour les Grammy Awards : Meilleur enregistrement dance, Meilleur album de musique dance/électronique et Meilleur remix, hors musique classique. Deadmau5 est également monté sur scène lors de la retransmission télévisée des Grammy 2012.

Outre le succès remporté par leurs artistes auprès de la critique, les maisons de disques indépendantes de l'Ontario sont également à l'avant-scène de l'innovation commerciale, et, dans de nombreux cas, trouvent une réponse aux agents stressants propres à leur secteur en diversifiant leurs sources de revenus. MapleCore est une maison de disques diversifiée qui regroupe deux étiquettes, une branche axée sur la distribution, un site de vente en ligne et un service d'édition musicale. MapleCore déclare qu'outre les revenus provenant directement de la vente de musique, plus de 50 % de ses recettes de 2011 ont été réalisées grâce à la vente de billets, dont une partie provient des concerts des artistes produits par la maison de disques<sup>2</sup>.

## Taille de l'industrie et impact économique

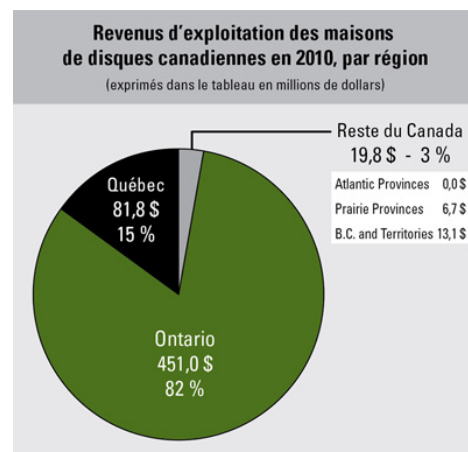
*L'information fournie ci-après sur les revenus, l'emploi et le marché des consommateurs est à considérer comme un instantané de l'activité de l'industrie de la musique élaboré à partir des meilleurs renseignements disponibles.*

### Emploi et salaires

- En 2010, les maisons de disques canadiennes ont versé à leurs employés 73,3 millions de dollars sous forme de salaires, traitements et avantages sociaux. La majeure partie de ces rémunérations, soit 58,4 millions de dollars, a été payée en Ontario. Ces deux chiffres font état d'une légère hausse par rapport à ceux de 2009, et représentent un net recul par rapport aux dépenses de 2007, époque à laquelle les maisons de disques et d'édition sous contrôle étranger ont procédé à des réductions de personnel pour enrayer le déclin de leurs revenus<sup>3</sup>.
- Un rapport commandé par Music Canada, qui a été publié en 2012, estime que l'industrie nationale de l'enregistrement sonore a permis de créer 3 322 emplois directs et indirects au Canada en 2010, dont 2 605 en Ontario (1 809 emplois directs et 796 emplois indirects)<sup>4</sup>.

### Revenus et chiffres connexes

- L'étude sur l'impact économique de Music Canada a également fait ressortir que les retombées économiques de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore (comprenant à la fois les grandes maisons de disques sous contrôle étranger et les maisons de disques indépendantes détenues par des intérêts canadiens) atteignaient au total 400 millions de dollars en 2010, dont plus de 309 millions de dollars en Ontario. Les maisons de disques indépendantes sous contrôle canadien ont réalisé 72,4 millions de dollars de dépenses au Canada, contre 188,8 millions de dollars pour les quatre principales maisons d'édition sous contrôle étranger. Cet impact économique diffère des revenus sectoriels indiqués par Statistique Canada, dans la mesure où il représente uniquement l'impact économique lié aux dépenses, et qu'il s'agit d'une estimation de l'activité calculée sur la base des multiplicateurs des échanges intersectoriels<sup>5</sup>.
- Les revenus d'exploitation totaux des maisons de disques canadiennes (qui incluent les maisons de disques sous contrôle étranger en activité au Canada) ont chuté, passant de 590,4 millions de dollars en 2009 à 552,7 millions de dollars en 2010. Les sociétés ontariennes ont également connu une baisse de leurs revenus, qui ont atteint 451 millions de dollars en 2010 contre 496 millions l'année précédente – une tendance nationale, puisque la plupart des autres provinces ont enregistré une baisse similaire. Cette baisse, conjuguée à un très léger recul des frais d'exploitation (moins de 1 %), s'est traduite par un déclin des marges bénéficiaires, qui sont passées de 16 à 11 %<sup>6</sup>.

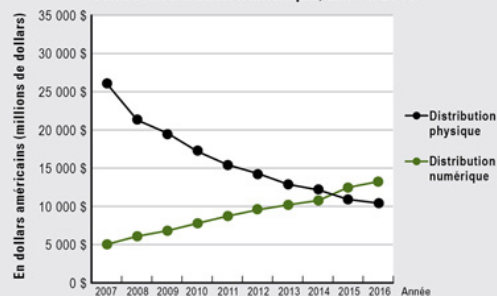


Source : Statistique Canada, « Enregistrement sonore et édition de musique 2010 », Tableau 1.

## PROFIL DE L'INDUSTRIE DE

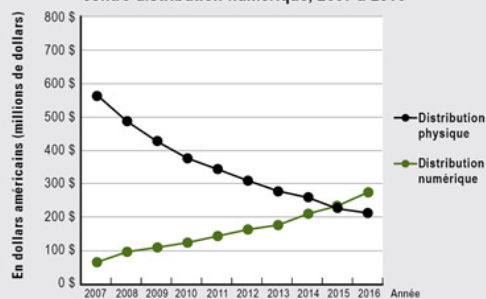
# MUSIQUE

Marché mondial de la musique enregistrée : distribution physique contre distribution numérique, 2007 à 2016



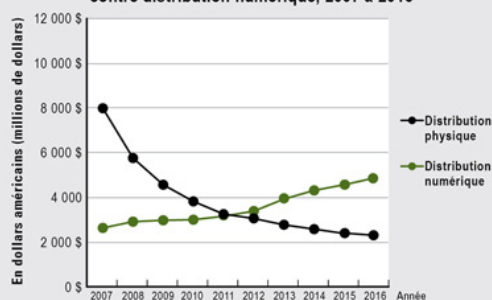
Source: PwC, *Global and Entertainment and Media Outlook, 2012-2016*, p. 44

Marché canadien de la musique enregistrée : distribution physique contre distribution numérique, 2007 à 2016



Source: PwC, *Global and Entertainment and Media Outlook, 2012-2016*, p. 280

Marché américain de la musique enregistrée : distribution physique contre distribution numérique, 2007 à 2016



Source: PwC, *Global and Entertainment and Media Outlook, 2012-2016*, p. 42

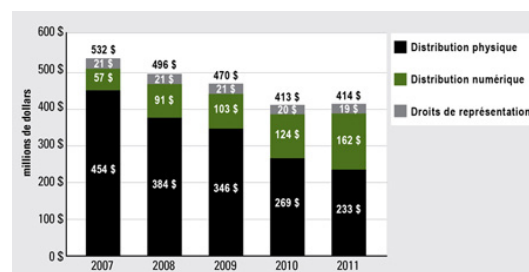
- Au total, les revenus d'exploitation de l'industrie de la musique canadienne ont chuté de 7 % en 2010 pour s'établir à 148,3 millions de dollars. Du fait d'un déclin plus marqué des frais d'exploitation, les marges bénéficiaires ont augmenté à 10,3 % au cours de la même période, comparativement à 10 % en 2009<sup>7</sup>.
- Les revenus d'exploitation totaux des studios d'enregistrement canadiens ont augmenté de 7,9 % en 2010, pour s'établir à 107,3 millions de dollars. Les frais d'exploitation ont également augmenté au cours de la même période, ce qui s'est traduit par un recul des marges bénéficiaires, qui sont passées à 10,2 %, contre 13 % en 2009. Cette tendance s'est confirmée en Ontario, où les revenus d'exploitation ont atteint 41,4 millions en 2010 (par rapport à 39,5 millions en 2009). La marge bénéficiaire d'exploitation en Ontario a enregistré un recul similaire à celui des chiffres nationaux.

### Marché des consommateurs

- PricewaterhouseCoopers (PwC) prévoit que le marché mondial de la musique enregistrée—défini comme les dépenses des consommateurs pour de la musique sur format physique et numérique, vidéoclips et services de diffusion en continu—devrait connaître une hausse de 2,5 % pour s'établir à 51,1 milliards de dollars américains en 2012. Cette hausse, la première depuis de longues années, est attribuée au ralentissement du déclin des ventes de musique enregistrée, ainsi qu'à une augmentation des revenus provenant des concerts et des festivals. Après avoir connu une chute spectaculaire de 2006 à 2010, les ventes mondiales de musique enregistrée semblent se stabiliser, et ont baissé de moins de 1 % en 2011. La zone EMEA (Europe Moyen-Orient Asie) représente le plus important marché mondial pour la vente de musique, et PwC prévoit que l'Asie-Pacifique (à l'exception du Japon) connaîtra le plus fort taux de croissance moyen en 2012. Les dépenses mondiales en musique sur format numérique devraient surpasser les dépenses en musique sur format physique partout dans le monde en 2015, et ce sera également le cas au Canada<sup>8</sup>.

- Le marché de la musique enregistrée canadienne devrait chuter de 2,4 % en 2012, pour atteindre une valeur marchande totale de 486 millions de dollars américains. Ce déclin est inférieur à ceux de 2011 et de 2010, qui s'élevaient respectivement à 4,6 % et à 6 %, et PwC s'attend à ce que cette tendance à la baisse commence à s'inverser en 2015<sup>9</sup>.
- Les chiffres des ventes de musique enregistrée au Canada s'établissaient à 434 millions de dollars américains en 2011. Il s'agit d'une hausse de 2,6 % par rapport aux niveaux de 2010, en grande partie causée par un accroissement des ventes numériques (31 %). Ces chiffres représentent 94,2 millions de simples numériques vendus (en hausse par rapport aux 67,9 millions vendus en 2010) et 8,3 millions d'albums numériques vendus (en hausse par rapport aux 6 millions vendus en 2010)<sup>10</sup>.
- En 2011, les ventes de DC physiques au Canada s'élevaient à 24,1 millions d'unités. En incluant les ventes d'albums numériques, ces ventes représentent 32,4 millions d'équivalents albums. De toutes les ventes de musique enregistrée réalisées au Canada cette année, 59 % provenaient d'albums physiques et 41 % d'albums numériques<sup>11</sup>.
- Point à noter : au Canada, les revenus de la synchronisation (ou « synchro »), c'est-à-dire qui proviennent de la vente de licences autorisant l'utilisation de musique dans des films, des programmes télévisés et des produits multimédias numériques, a augmenté de près de 200 % en 2011, passant ainsi de 5,5 à 16,1 millions de dollars américains. Les experts estiment que les revenus générés par cette activité vont poursuivre leur essor, ce qui permettra de contrebalancer le déclin des ventes de musique enregistrée. Quant aux revenus provenant des droits de représentation, qui sont associés aux spectacles musicaux publics, ils ont enregistré une légère baisse au cours de la même période, en passant de 20 à 19 millions de dollars<sup>12</sup>.

## Revenus de l'industrie de l'enregistrement sonore au Canada, par type 2007-2011



Source: Music Canada, Economic Impact Analysis of the Sound Recording Industry in Canada, p. 2

## Tendances et enjeux

Cette section fournit de l'information sur les taux de croissance sectoriels, les tendances de l'industrie ainsi que les enjeux émergents pour l'industrie de la musique canadienne.

### Taux de croissance et tendance de l'industrie

- Le marché de la musique enregistrée devrait atteindre 51,1 milliards de dollars américains en 2012, et devrait se chiffrer à 59,7 milliards de dollars américains en 2016, avec un taux de croissance annuel cumulé de 3,7 % au cours de la même période.

- Le marché canadien de la musique enregistrée devrait atteindre 486 millions de dollars américains en 2012, et devrait se chiffrer à 491 millions de dollars américains en 2016, avec un taux de déclin annuel cumulé de -9,1 % entre 2012 et 2016 pour les formats physiques, et un taux de croissance annuel cumulé de 12,8 % pour le marché numérique au cours de la même période<sup>13</sup>.
- De façon globale, les nouveaux appareils, services et technologies de distribution de contenu numérique continuent de changer la façon dont les consommateurs accèdent au divertissement musical. L'industrie de la musique canadienne met l'accent sur les services de diffusion en continu et sur les services par abonnement. PwC estime que les services de diffusion en continu de contenu musical vont continuer de doper les dépenses en matière de numérique parallèlement à la pénétration des téléphones intelligents et des tablettes, qui poursuit son essor à l'échelle internationale. Les services d'abonnement musical comme Spotify, ainsi que les partenariats établis entre les maisons de disques et les FAI offrent de plus en plus à l'industrie de la musique de nouvelles façons d'accroître le volume de consommation légale de musique<sup>14</sup>.
- Depuis quelques années, l'industrie de la musique mondiale exerce une pression de plus en plus forte pour qu'un frein soit mis au piratage. En 2011, cette pression a été l'un des facteurs expliquant la fermeture du site de partage de fichiers Limewire, ainsi que le blocage de The Pirate Bay en Italie et au Danemark, tandis qu'en janvier 2012, la plateforme de partage de fichiers MegaUpload, établie à Hong Kong, était fermée par le gouvernement des États-Unis. D'après les estimations de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), les industries créatives européennes perdront plus d'un million d'emplois d'ici à 2015 si l'ampleur du piratage ne diminue pas<sup>15</sup>.
- Fin juin 2012, la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur* a reçu la sanction royale et a été adoptée, après quatre tentatives visant à modifier la loi existante sur le droit d'auteur. Avant d'entrer en vigueur, le projet associé sera soumis à un processus de décret, qui devrait intervenir fin 2012. La Loi accordera un degré de certitude à propos de la responsabilité concernant la violation du droit d'auteur des contenus en ligne, y compris dans le domaine de la musique. La Loi prévoit un mécanisme de type « avis et avis », en vertu duquel les fournisseurs d'accès Internet devront répondre à une allégation de violation du droit d'auteur en transmettant un avis d'allégation à la personne qui a mis en ligne le contenu constituant la prétendue violation, sans obligation de retrait du contenu visé. Cette disposition diffère donc des exigences de type « avis et retrait » prévues par la *Digital Millennium Copyright Act*, la loi des États-Unis sur le droit d'auteur, qui précise que le fournisseur d'accès peut s'exonérer de sa responsabilité en supprimant de ses services le contenu ayant donné lieu à la violation. Dans l'ensemble, les associations canadiennes de l'industrie de la musique, comme Music Canada et la Canadian Independent Music Association (CIMA) ont accueilli favorablement le contenu de la nouvelle loi.

## Enjeux mondiaux et nationaux

- En 2011, le modèle d'abonnement musical a continué de remporter du succès dans de nombreux pays. Les rapports de l'IFPI indiquent qu'il existe désormais plus de 400 services d'abonnement musical dans le monde, pour un total de 13 millions de pistes musicales. Les services existants ont également été enrichis de nouveaux éléments pour les réseaux sociaux et de nouvelles fonctions de recommandation, avec à la clé une hausse de la consommation de musique numérique. Aujourd'hui, on estime que les chaînes de musique numérique représentent 29 % des revenus mondiaux de musique enregistrée. La plupart des services de diffusion en continu de la musique par abonnement et dans les nuages, tels que Spotify et Pandora, ne sont pas encore offerts au Canada. Cependant, Rdio a lancé ses activités à la fois aux États-Unis et au Canada en août 2010. CBC/Radio-Canada, Astral Radio et Shaw Media ont entrepris de combler le vide existant au Canada en lançant leurs propres services en ligne. CBC Music, plateforme inaugurée en février 2012, est un service gratuit qui est disponible sur Internet et sous forme d'application mobile. Depuis son lancement, CBC Music est plébiscitée par le public, mais fait l'objet de critiques de la part de l'industrie de la radiodiffusion. Certains des opérateurs responsables des autres plateformes canadiennes de musique en ligne récemment lancées ont formulé des objections quant à ce qu'ils perçoivent comme un avantage concurrentiel inéquitable, du fait que CBC/Radio-Canada dispose d'un statut d'organisation sans but lucratif et paie des redevances de droit d'auteur inférieures<sup>16</sup>.
- L'industrie de la musique canadienne continue d'étudier différents moyens de monétiser la consommation de musique en ligne. L'Association des auteurs-compositeurs canadiens (SAC) a récemment mené un sondage portant sur les habitudes de consommation musicale des Canadiennes et Canadiens. Il ressort de cette enquête que la majorité des personnes interrogées seraient prêtes à payer leur abonnement Internet plus cher afin de pouvoir partager légalement des fichiers musicaux. La SAC suggère que les créateurs de musique et détenteurs de droits établissent un partenariat avec les FAI afin de légitimer et d'autoriser le partage de fichiers musicaux, et de tirer des revenus de cette activité<sup>17</sup>.
- En 2011, la CIMA s'est penchée sur l'impact du crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore (CIOES) sur l'industrie ontarienne de la musique. Elle a notamment étudié la façon dont le CIOES contribue à l'économie de l'Ontario, son rôle dans le développement de l'industrie de la musique à l'échelle de la province et les diverses façons d'améliorer son impact. Cette étude révèle que les répercussions économiques du CIOES vont bien au-delà des dépenses de production et de marketing qu'il appuie<sup>18</sup>.

## Aide de l'État<sup>19</sup>

- Au niveau fédéral, le soutien à l'industrie de l'enregistrement sonore provient du Fonds de la musique du Canada, qui est administré par le ministère du Patrimoine canadien. D'autres organismes et fonds tels que FACTOR, Radio Starmaker Fund et les conseils des arts au niveau fédéral et provincial, dont le Conseil des arts de l'Ontario, offrent divers programmes de soutien à l'industrie canadienne de la musique<sup>20</sup>.
- En 2012-2013, les maisons de disques, les éditeurs de musique et les entreprises de gestion des artistes de l'Ontario ont accès à un financement public au moyen du crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore, du Fonds de musique de la SODIMO et du Fonds de la SODIMO pour l'exportation. La SODIMO alloue aussi des fonds aux associations professionnelles et organisateurs d'événements dans le domaine de l'industrie de la musique par l'intermédiaire du Programme de développement de l'industrie afin d'encourager les événements et activités qui stimulent la croissance de l'industrie.

- Dine Alone Records, bénéficiaire du Fonds de musique de la SODIMO, a connu un vif succès critique et commercial grâce à son artiste Dallas Green. Cet auteur-compositeur reconnu, qui enregistre sous le nom de City and Colour, fait également partie du groupe Alexisonfire. Depuis 2007, City and Colour a été sélectionné pour sept Prix JUNO et en a remporté trois, et en 2005, le deuxième album d'Alexisonfire a valu au groupe un disque de platine.
- En plus d'apporter un soutien direct aux sociétés, la SODIMO offre également à l'industrie de la musique une assistance au titre des initiatives de développement des exportations en soutenant de nombreuses missions internationales. Elle appuie notamment de nombreuses missions de la CIMA, parmi lesquelles on peut citer London Calling, au Royaume-Uni. Elle soutient également les kiosques du Canada lors des principaux salons professionnels, dont le MIDEM, POPKOMM et SXSW.

*État au 17 juillet 2012*

## notes de fin

- 1 Statistique Canada, « Enregistrement sonore et édition de musique 2010 », No 87F0008X au catalogue, Tableaux 1, 2 et 3, mars 2012.
- 2 Diane Jermyn, « Diversifying beyond music helps MapleCore hit the right notes », [www.theglobeandmail.com](http://www.theglobeandmail.com), 29 juin 2012.
- 3 Statistique Canada, « Enregistrement sonore et édition de musique 2010 », Tableau 1; « Enregistrement sonore et édition de musique 2009 », Tableau 1.
- 4 Music Canada, *Economic Impact Analysis of the Sound Recording Industry in Canada*, 12 avril 2012, p. 21.
- 5 Music Canada, pp. 18 et 20-22.
- 6 Statistique Canada, « Enregistrement sonore et édition de musique 2010 », Tableau 2.
- 7 Statistique Canada, « Enregistrement sonore et édition de musique 2010 », Tableau 2.
- 8 PricewaterhouseCoopers (PwC), *Global Entertainment and Media Outlook 2012-2016*, pp. 57, 270 et 272.
- 9 *ibid.*, p. 271.
- 10 Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), *Recording Industry in Numbers 2012*, p. 40.
- 11 *ibid.*
- 12 *ibid.*
- 13 PwC, pp. 57 et 271.
- 14 PwC, p. 266; IFPI, *Digital Music Report 2012*, p. 3
- 15 IFPI, *Digital Music Report 2012*, p. 3
- 16 IFPI, *Digital Music Report 2012*, pp. 6 et 8; [www.cartt.ca](http://www.cartt.ca), « Commentary: Why CBCMusic.ca is Unfair », 15 mai 2012.
- 17 Association des auteurs-compositeurs canadiens (SAC), *Monetizing Music File Sharing: A New B2B Model*, novembre 2011, p. 4.
- 18 Canadian Independent Music Association (CIMA), *Analysis of the Impact of the Ontario Sound Recording Tax Credit*, 13 mai 2011.
- 19 Les renseignements figurant dans cette section représentent un aperçu d'une partie de l'aide gouvernementale accordée à l'industrie de la musique. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de l'aide gouvernementale disponible.
- 20 FACTOR administre les fonds émanant du gouvernement fédéral, ainsi que les contributions versées par les sociétés de radiodiffusion privées du Canada au bénéfice du développement du Contenu canadien. Le Radio Starmaker Fund (pendant francophone : Fonds RadioStar) a été fondé par l'Association canadienne des radiodiffuseurs, et l'initiative est financée par des contributions provenant de sociétés de radiodiffusion privées du Canada.